



Politique d'utilisation acceptable par les étudiants et accord de sécurité Internet/réseau
Écoles publiques de Cincinnati Année scolaire 2023-2024
4e à 12e année

Contrat étudiant

JE...



Comprends que je suis censé utiliser l'appareil qui m'a été attribué en toute sécurité, de manière responsable et à des fins éducatives uniquement.



Traiterai mon équipement avec soin et respect. Je comprends que je suis responsable de la bonne utilisation de la technologie émise en mon nom.



Serai un citoyen numérique respectueux. Je ne ferai pas de cyberintimidation, n'enverrai pas de messages inappropriés et n'utiliserai pas de langage inapproprié.



Informerais un adulte si un problème de sécurité ou Internet est suspecté ou identifié.



Retournerai l'appareil dans l'état dans lequel je l'ai reçu (clavier/écran propre ; pas de particules de nourriture), car je comprends que cet appareil pourra être attribué à un autre élève.



Me conformerai aux responsabilités énumérées ci-dessous et au Code de conduite des écoles publiques de Cincinnati (CPS) lors de l'utilisation de la technologie..

Responsabilités des étudiants

1. **Je serai responsable de mon appareil et de mes comptes attribués.** Je ne partagerai avec personne les informations de mon compte, mes mots de passe ou autres informations utilisées pour accéder aux programmes. Je sais aussi que je ne dois pas accéder aux comptes sous le nom de quelqu'un d'autre. Si je vois les informations de quelqu'un d'autre, lorsque j'utilise un appareil partagé, j'en informerai un adulte et j'attendrai pour utiliser l'appareil jusqu'à ce qu'un adulte ait supprimé le matériel.
2. **Je serai gentil et respectueux dans ma langue et dans la façon dont je traite les autres en ligne.** Je ne serai pas intentionnellement blessant, intimidant, harcelant, intimidant, traquant ou menaçant d'autres étudiants et membres du personnel (« cyber intimidation »). J'utiliserai uniquement sur Internet et dans la messagerie électronique de mon école un langage que j'utiliserais en classe avec mon professeur. Je dirai à un enseignant si je vois quelque chose de blessant pour un autre élève en ligne.
3. **J'utiliserai le réseau CPS de manière responsable.** Je n'accéderai pas, ne publierai pas, n'afficherai pas ou n'utiliserai pas de toute autre manière du matériel qui n'est pas approprié à l'école. Je ne rechercherai pas de pages Web, d'applications ou de documents dont le contenu est inapproprié. Je ne créerai ni ne partagerai de photos, de vidéos ou de textes/discussions inappropriés. Le contenu inapproprié peut inclure des éléments discriminatoires, mesquins, inappropriés, sexuellement explicites, violents ou perturbateurs. Je ne téléchargerai aucun fichier, y compris les fichiers musicaux et vidéo, à moins qu'un enseignant ne m'en donne l'autorisation.
4. **Je serai honnête sur qui je suis en ligne.** Je ne prétendrai pas être quelqu'un d'autre en ligne. Je n'enverrai pas d'e-mail, ne créerai pas de compte et ne publierai pas de mots, d'images ou de sons en utilisant le nom de quelqu'un d'autre. Je n'utiliserai pas le nom de connexion ou le mot de passe d'une autre personne. Je ne vais pas « plagier ». Lorsque j'utilise des informations provenant d'un site Web, je dois faire savoir aux gens d'où j'ai obtenu ces informations et citer mes sources. Je respecterai les lois sur le droit d'auteur et je ne téléchargerai pas de mots, d'images, de vidéos ou de musique appartenant à quelqu'un d'autre.
5. **Je protégerai la sécurité du réseau CPS.** Je n'essaierai pas de modifier les paramètres de sécurité ni d'installer de logiciel sur les appareils scolaires sans autorisation. Je n'utiliserai pas de téléphone, d'ordinateur portable personnel ou tout autre appareil électronique à l'école sans l'autorisation d'un enseignant. Je ne « piraterai » aucun système pour manipuler les données du quartier d'autres utilisateurs.
6. **Je protégerai tous les biens du CPS qui me sont attribués.** Je ne casserai ni ne détruirai aucun équipement volontairement. Je ne déplacerai aucun équipement, y compris les claviers et les souris, sans autorisation. Je ne perturberai ni n'endommagerai la technologie du district (par exemple en détruisant l'équipement du district, en plaçant un virus sur les ordinateurs du district, en ajoutant ou en supprimant un programme informatique sans autorisation, en modifiant les paramètres des ordinateurs partagés, etc.).
7. **Je me protégerai ainsi que les autres lorsque je suis en ligne.** Je ne publierai aucun matériel sur un site Web, un wiki, un blog, un podcast ou un groupe de discussion d'une école sans autorisation. Je ne publierai pas de photo, y compris ma photo, avec le prénom ou le nom de la personne en pièce jointe. Je ne divulguerai pas d'informations personnelles (telles que nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale ou autres informations personnelles) me concernant, ni celles d'un autre étudiant, membre du personnel ou de toute autre personne sans autorisation ou dans l'intention de menacer, d'intimider, de harceler, ou ridiculiser cette personne.

Questions fréquemment posées

Qu'est-ce qu'une AUP ?

AUP signifie « Politique d'utilisation acceptable ». Cela signifie que vous acceptez de faire uniquement des choses « acceptables » lorsque vous utilisez Internet et la technologie des écoles publiques de Cincinnati (CPS). Pour plus de détails sur ce qui est « acceptable », consultez les accords et responsabilités ci-dessus ainsi que les règles de votre bâtiment et/ou de votre salle de classe. L'AUP est un accord que vous devez signer numériquement pour être autorisé à utiliser le réseau et l'équipement CPS.

Qu'est-ce qu'un MDA ?

MDA signifie « Accord sur les appareils mobiles ». Cela signifie que vous acceptez de manipuler les appareils et équipements de manière sûre et sécurisée. Veuillez noter que dans cet accord, il est indiqué que des frais de réparation ou de remplacement de votre appareil pourront vous être facturés en cas de dommages causés par...

- A. chahut à proximité de l'appareil.
- B. renverser du liquide ou de la nourriture sur l'appareil.
- C. fermer le moniteur sur un objet (par exemple un stylo, un crayon, une calculatrice, un trombone, etc.).
- D. l'appareil n'est pas nettoyé une fois allumé.
- E. le vol de l'appareil résultant d'une mauvaise fixation de l'appareil.
- F. perte des appareils manquants.

[CLIQUEZ ICI](#) pour consulter la liste des frais d'équipement.

Pourquoi CPS a-t-il un AUP/MDA ?

De nombreuses personnes utilisent le réseau et les appareils scolaires des écoles publiques de Cincinnati. Nous devons nous assurer que nos appareils et imprimantes sont en état de fonctionnement et que tout le monde est en sécurité et à l'aise lorsqu'il utilise le réseau.

Pourquoi dois-je être responsable de ce que je fais sur le réseau de district CPS ?

Il est important que nous soyons tous des citoyens numériques responsables afin que l'ensemble du personnel et des étudiants disposent d'espaces sûrs pour apprendre et grandir. Utiliser Internet et la technologie du district est un privilège accordé pour aider à atteindre cet objectif. Veuillez comprendre que le réseau CPS, les pages Web et les comptes de messagerie ne sont PAS privés. Le personnel du CPS, ainsi que la police de Cincinnati, sont en mesure de « surveiller » toute activité sur les appareils scolaires. (Y compris tout ce que vous lisez, ce que vous écrivez et les pages Web que vous visitez sur les appareils scolaires). Ceci est fait pour garantir que la technologie du district est utilisée pour des activités sûres et appropriées. Faites une pause et réfléchissez avant d'utiliser votre appareil pour vous assurer de ne rien faire en ligne que vous ne voudriez pas que vos enseignants ou vos parents voient.

Que se passe-t-il si un étudiant ne respecte pas les règles de l'AUP/MDA ?

Les CPS AUP/MDA sont en place pour garantir que nous disposons tous d'espaces sûrs pour apprendre et grandir tout en utilisant la technologie. Si vous voyez quelque chose en ligne qui ne respecte pas les accords et les responsabilités, signalez-l'IMMÉDIATEMENT à un enseignant ou à un adulte ! Les étudiants qui ne suivent pas le CPS AUP/MDA subiront des conséquences pouvant aller jusqu'à la perte des privilèges de l'appareil. Les conséquences seront déterminées par le directeur de votre immeuble selon les règles et procédures de votre école. Veuillez noter que le service de police de Cincinnati sera contacté si vos actions ont enfreint la loi. Enfin, vous pourriez être responsable des frais associés à votre (vos) appareil(s).